



# Aperçu démographique de la fonction publique fédérale du Canada, 2024

Publié : le 2025-07-14

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada,  
représentée par le président du Conseil du Trésor 2025,

Publié par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada  
90 rue Elgin, Ottawa, Ontario, K1A 0R5, Canada

No de catalogue BT1-49F-PDF  
ISSN: 2561-6846

Ce document est disponible sur [Canada.ca](https://Canada.ca), le site Web du gouvernement du Canada.

Ce document est disponible en médias substitués sur demande.

Nota : Pour ne pas alourdir le texte français, le masculin est utilisé  
pour désigner tant les hommes que les femmes.

Also available in English under the title: Demographic Snapshot of Canada's Public Service, 2024

# Aperçu démographique de la fonction publique du Canada, 2024

---

## Sur cette page

- [Préambule](#)
- [Introduction](#)
- [Faits saillants de 2024](#)
- [Partie 1 : Fonction publique fédérale](#)
- [Partie 2 : Personnel de la direction](#)

## Préambule

Le présent aperçu fait état des principales données démographiques sur la fonction publique fédérale du Canada et se veut un complément au *Trente-deuxième rapport annuel du greffier du Conseil privé au premier ministre sur la fonction publique du Canada*.

Le Bureau du dirigeant principal des ressources humaines (BDPRH) travaille en partenariat avec les ministères et organismes pour accéder, analyser et publier les données sur l'effectif de la fonction publique fédérale afin d'en dégager les tendances actuelles.

# Introduction

Le présent aperçu compare l'effectif actuel à celui de l'année de référence 2010. À moins d'indication contraire, les données du présent aperçu sont à jour en date du 31 mars 2024.

La partie 1 de ce document porte sur tous les employés de la fonction publique fédérale (l'administration publique centrale et les organismes distincts); et la partie 2, sur le personnel de la direction.

La fonction publique fédérale est formée de deux segments :

- l'administration publique centrale;
- les organismes distincts.

Le terme « administration publique centrale » renvoie à environ 70 ministères et organismes distincts pour lesquels le Conseil du Trésor agit en tant qu'employeur. Ces organisations sont énumérées aux annexes I et IV de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. De plus amples renseignements sur l'administration publique centrale se trouvent dans *l'Outil interactif de visualisation des données*.

Le terme « organismes distincts » désigne les organisations énumérées à l'annexe V de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Les organismes distincts mènent leurs propres négociations et peuvent établir leur propre système de classification et les niveaux de rémunération de leurs employés.

Les principaux organismes distincts sont les suivants :

- Agence du revenu du Canada;
- Parcs Canada;
- Agence canadienne d'inspection des aliments;
- Conseil national de recherches du Canada.

L'effectif des organismes distincts suivants n'est pas pris en compte, car les renseignements sur leurs employés ne se trouvent pas dans le système de paye :

- Service canadien du renseignement de sécurité;
- Commission de la capitale nationale;
- Placements Épargne Canada;
- Fonds non publics des Forces canadiennes.

Les données ne comprennent pas :

- les membres du personnel exonéré des ministres;
- les employés recrutés localement à l'étranger;
- les membres de la force régulière de la Gendarmerie royale du Canada (GRC);
- les membres civils de la GRC;
- les membres des Forces armées canadiennes.

## Faits saillants de 2024

► Dans cette section

### Nombre d'employés

- 367 772 employés actifs (282 980 en 2010).
- Représente 0,90 % de la population canadienne (0,83 % en 2010).

### Lieu de travail

- 57,7 % des employés travaillent dans les régions <sup>1</sup> (59,4 % en 2010).
- 42,3 % des employés travaillent dans la région de la capitale nationale (40,6 % en 2010).

## Type d'emploi

- 82,7 % des employés sont nommés pour une période indéterminée (86,2 % en 2010).
- 12,9 % des employés sont nommés pour une période déterminée (9,1 % en 2010).
- Les employés occasionnels et les étudiants représentent 4,4 % des employés (4,7 % en 2010).

## Femmes <sup>2</sup>

- 56,8 % des employés sont des femmes (55,2 % en 2010).
- 54,4 % des membres du personnel de la direction sont des femmes (43,8 % en 2010).

## Langues officielles <sup>3</sup>

- 71,8 % des employés ont indiqué que l'anglais était leur première langue officielle (71,0 % en 2010).
- 28,2 % des employés ont indiqué que le français était leur première langue officielle (29,0 % en 2010).

## Âge <sup>4</sup>

- L'âge moyen des employés est de 43,4 ans (43,9 ans en 2010).
- L'âge moyen du personnel de la direction est de 50,1 ans (50,1 ans en 2010).

# Partie 1 : Fonction publique fédérale

► Dans cette section

# Taille relative et dépenses

Entre 2010 et 2024 :

- la population du Canada est passée d'environ 33,9 millions de personnes à 41,0 millions (représente une augmentation de 21,1 %) <sup>5</sup>;
- le nombre de fonctionnaires fédéraux est passé de 282 980 à 367 772 (représente une augmentation de 30,0 %) <sup>6</sup>.

La fonction publique fédérale représentait 0,90 % de la population canadienne en 2024. Au cours des 10 dernières années, cette représentation a fluctué par rapport à la population canadienne, mais elle représente aujourd'hui une plus grande proportion de la population canadienne alors qu'elle ne représentait que 0,83 % en 2010.

Entre 2010 et 2024 :

- le produit intérieur brut (PIB) réel du Canada a augmenté de 31,3 % <sup>7</sup>;
- les dépenses réelles consacrées aux programmes fédéraux se sont accrues de 34,5 % (en dollars enchaînés) <sup>8</sup>.

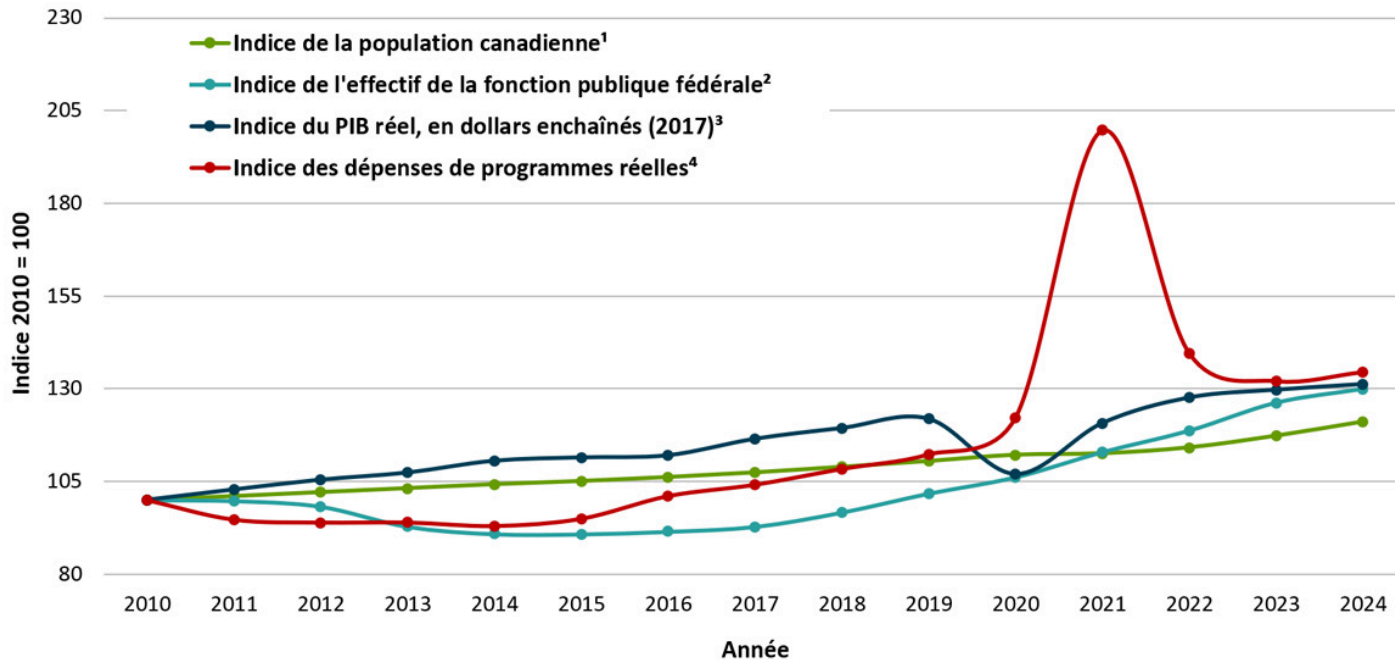
Plus récemment, de 2023 à 2024, il y a eu :

- une augmentation de 1,2 % du PIB réel;
- une augmentation de 1,9 % des dépenses réelles consacrées aux programmes fédéraux.

Depuis la période de 2010 à 2015, au cours de laquelle le nombre d'employés a diminué en raison de compressions budgétaires, il y a eu une augmentation du nombre de fonctionnaires fédéraux. Au cours de la dernière année, le nombre d'employés a augmenté de 2,9 %.

Le graphique 1 présente les tendances, de 2010 à 2024, au chapitre de l'économie, de la population canadienne, des dépenses réelles consacrées aux programmes fédéraux et de la taille de la fonction publique fédérale.

# Graphique 1 : Tendances, de 2010 à 2024, au chapitre de l'économie, de la population canadienne, des dépenses réelles consacrées aux programmes fédéraux et de la taille de la fonction publique fédérale



1. Fondé sur des données en date du 1<sup>er</sup> avril de chaque année.

2. Fondé sur les données des employés actifs seulement qui sont recueillies le 31 mars de chaque année.

3. Fondé sur des données en date du 1<sup>er</sup> avril de chaque année.

4. Fondé sur les données de l'exercice. Les dépenses réelles consacrées aux programmes ont été ajustées à l'aide du produit intérieur brut (PIB) de Statistique Canada en tant qu'indices des prix du marché en dollars enchaînés de 2017.

## ► Graphique 1 - version textuelle

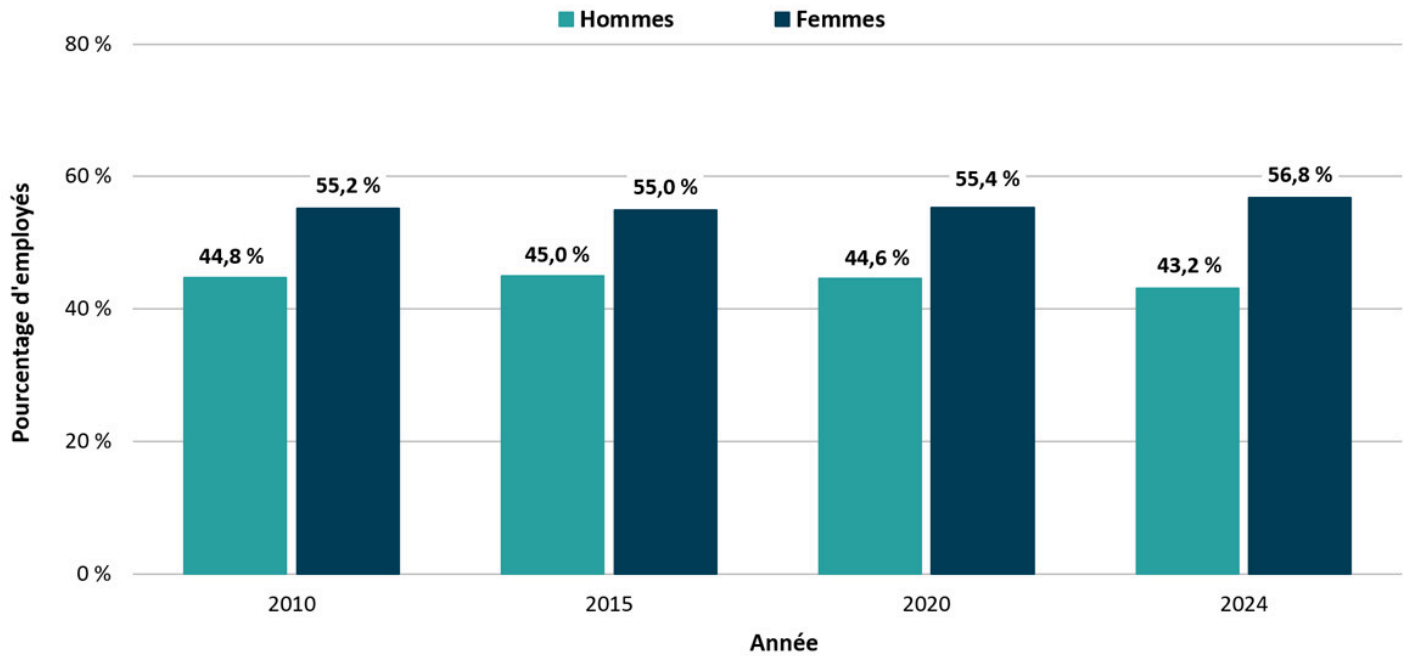
**Sources :** Bureau du dirigeant principal des ressources humaines du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, Statistique Canada ([Tableau 17-10-0009-01 Estimations de la population, trimestrielles](#), [Tableau 36-10-0104-01 Produit intérieur brut, en termes de dépenses, Canada, trimestriel](#) et [Tableau 36-10-0106-01 Produit intérieur brut, indices de prix trimestriels](#)) et ministère des Finances Canada ([tableaux de référence financiers](#))

## Diversité au sein de la fonction publique fédérale

### Selon le sexe

Comme le montre le graphique 2, les femmes représentaient 56,8 % de la fonction publique fédérale en 2024, ce qui constitue une augmentation de 1,6 point de pourcentage depuis 2010.

**Graphique 2 : Effectif de la fonction publique fédérale selon le sexe en 2010, 2015, 2020 et 2024**



► Graphique 2 - version textuelle

**Source :** Bureau du dirigeant principal des ressources humaines du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

**Notes techniques**

Population : Comprend tous les employés, peu importe leur type d'emploi, à l'exception des employés en congé sans solde.

Les renseignements fournis ne comprennent pas les employés dont le sexe n'est pas connu et sont fondés sur des données en date du 31 mars.

## Groupes visés par l'équité en matière d'emploi

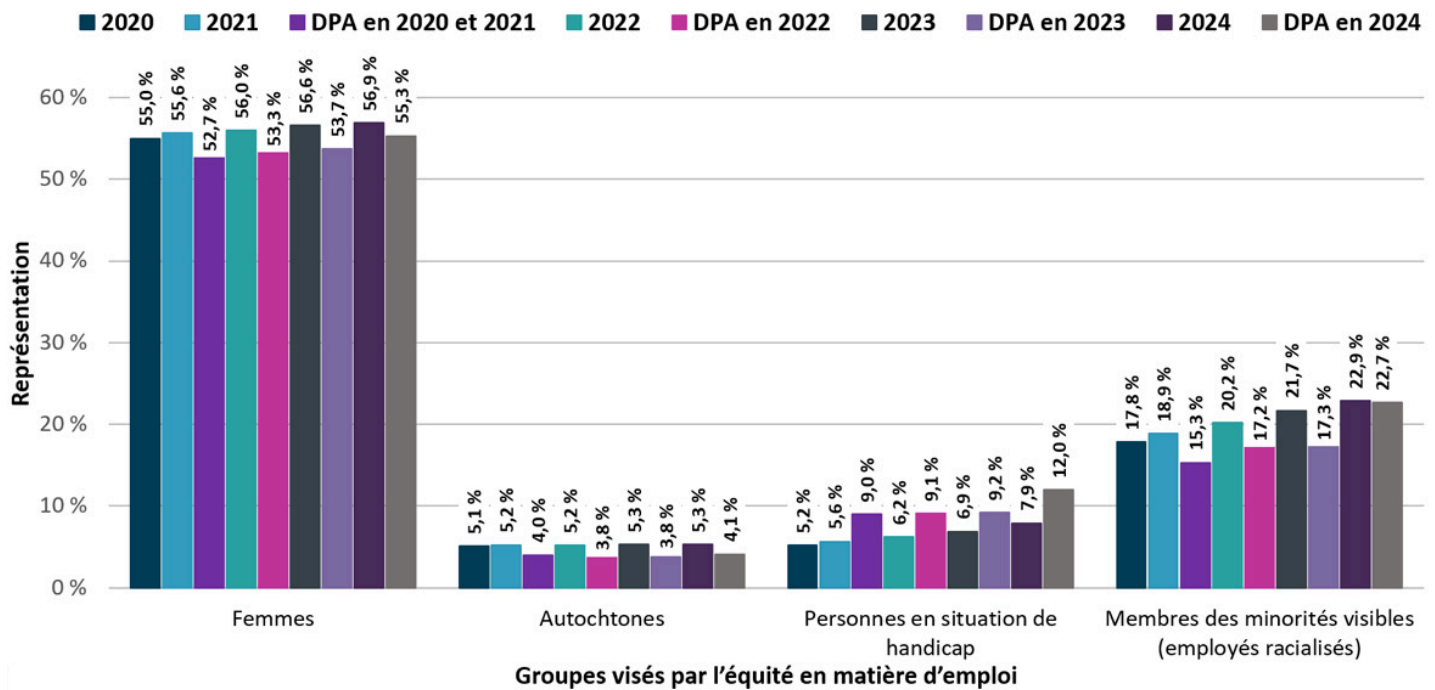
### Représentation

Le graphique 3 montre une augmentation des taux de représentation pour les quatre groupes visés par l'équité en matière d'emploi au sein de l'administration publique centrale depuis 2020.

Le taux de représentation des femmes était légèrement plus élevé que l'année précédente, tandis que le taux de représentation des personnes en situation de handicap est passé de 6,9 % en 2023 à 7,9 % en 2024. De même, le taux de représentation des membres des minorités visibles a connu une hausse au cours des cinq dernières années consécutives, passant de 17,8 % en 2020 à 22,9 % en 2024. Cependant, le taux de représentation des Autochtones dans l'administration publique centrale est demeuré relativement stable au cours des cinq dernières années.

Dans l'ensemble, la représentation des groupes visés par l'équité en matière d'emploi (les femmes, les Autochtones et les membres des minorités visibles) continue de dépasser les estimations de leur disponibilité respective au sein de la population active (DPA)<sup>9</sup> à l'exception des personnes en situation de handicap.<sup>10</sup>

**Graphique 3 : Représentation des groupes visés par l'équité en matière d'emploi dans l'administration publique centrale (APC), de 2020 à 2024, et estimations de leur disponibilité au sein de la population active (DPA)**



### ► Graphique 3 - version textuelle

**Source :** Système de paye du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada en date du 31 mars de chaque année donnée et Banque de données sur l'équité en matière d'emploi (BDEE) du Secrétariat du Conseil du Trésor

**Population :** Comprend les employés nommés pour une période indéterminée, les employés nommés pour une période déterminée de trois mois ou plus et les employés saisonniers des organisations qui relèvent de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, annexes I et IV (administration publique centrale). Sont exclus de cette information : les employés en congé sans solde, les employés nommés pour une période déterminée de moins de trois mois, les étudiants et les employés occasionnels, les personnes nommées par le gouverneur en conseil, le personnel exonéré des ministres, les juges fédéraux et les sous-ministres.

Les données de ce tableau concernent les employés identifiés aux fins de l'équité en matière d'emploi dans les règlements de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*.

### Notes techniques

La représentation interne des Autochtones, des personnes en situation de handicap et des membres des minorités visibles est fondée sur les personnes qui ont volontairement choisi de s'identifier à l'un des groupes respectifs visés par

l'équité en matière d'emploi. La représentation en fonction du sexe est fondée sur les données fournies par le système de paye.

Les estimations de la DPA pour les années 2020, 2021, 2022 et 2023 sont fondées sur les données du Recensement du Canada de 2016 et de l'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2017. Les estimations de la DPA pour l'année 2024 sont fondées sur les données du Recensement du Canada de 2021 et de l'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2022.

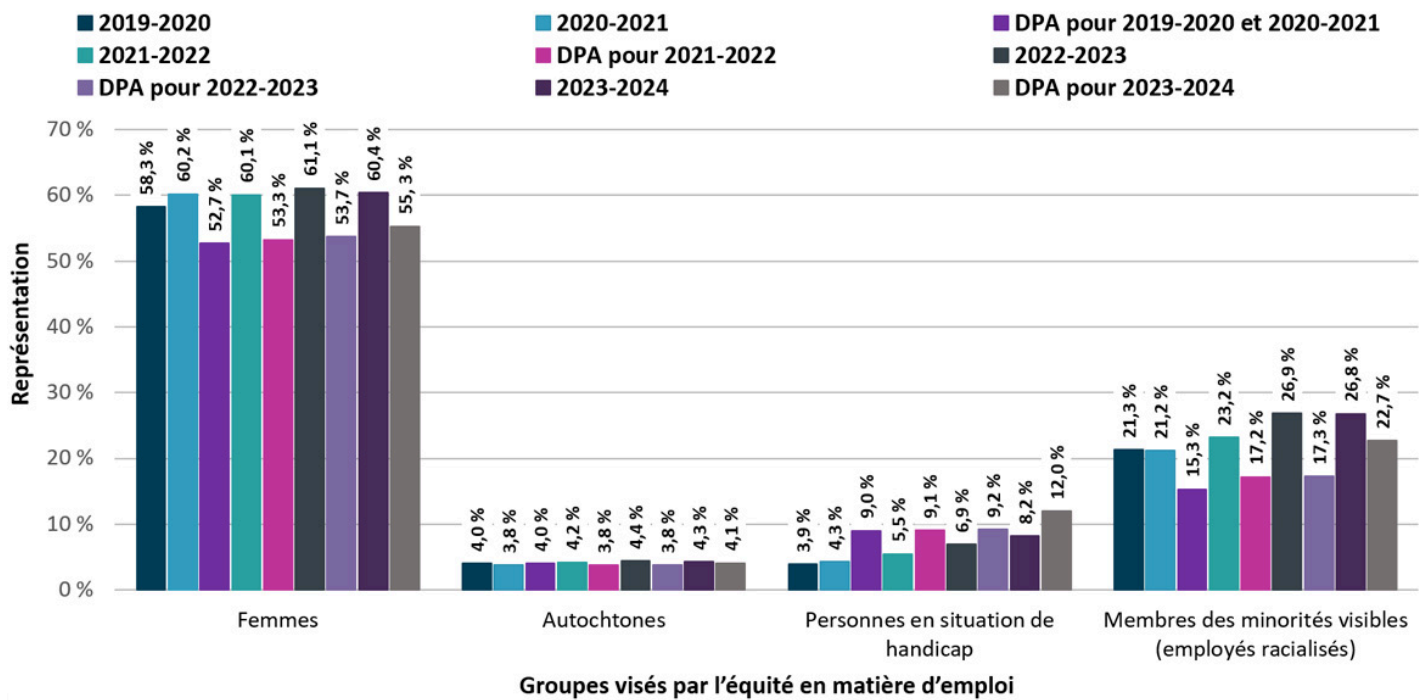
Les estimations de la DPA comprennent les citoyens canadiens et, à partir de 2022, les résidents permanents.

Les estimations de la DPA sont fondées sur les professions de la population active canadienne qui correspondent aux professions de l'administration publique centrale au 31 mars de chaque année (à l'exception de mars 2020 et mars 2021 qui sont fondées sur la population de mars 2019).

## Embauche

Le graphique 4 montre que la proportion de nouvelles recrues pour des postes indéterminés et à durée déterminée de trois mois ou plus demeure supérieure ou égale aux estimations actuelles de leur DPA pour tous les groupes visés par l'équité en matière d'emploi, à l'exception des personnes en situation de handicap, dont le niveau d'embauche reste inférieur à la DPA actuelle de ce groupe.

**Graphique 4 : Employés embauchés dans l'administration publique centrale (APC) de l'exercice 2019-2020 à l'exercice 2023-2024 selon les groupes visés par l'équité en matière d'emploi, et les estimations de leur disponibilité au sein de la population active (DPA)**



## ► Graphique 4 - version textuelle

**Sources :** Système de paye du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, Banque de données sur l'équité en matière d'emploi du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada et dossiers de la Commission de la fonction publique du Canada sur les activités d'embauche et de dotation

**Population :** Comprend les employés nommés pour une période indéterminée, les employés nommés pour une période déterminée de trois mois ou plus et les employés saisonniers des organisations qui relèvent de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, annexes I et IV (administration publique centrale).

### Notes techniques

La représentation interne des Autochtones, des personnes en situation de handicap et des membres des minorités visibles est fondée sur les personnes qui ont volontairement choisi de s'identifier à l'un des groupes respectifs visés par l'équité en matière d'emploi. La représentation en fonction du sexe est fondée sur les données fournies par le système de paye.

Le terme « employés embauchés » fait référence aux employés qui ont été ajoutés à la liste de paye de la fonction publique du Canada entre le 1<sup>er</sup> avril et le 31 mars de chaque exercice donné.

Les pourcentages correspondent à la part de chaque groupe désigné de l'ensemble des embauches.

Les estimations de la DPA pour les exercices 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023 sont fondées sur les données du Recensement du Canada de 2016 et de l'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2017. Les estimations de la DPA pour l'exercice 2023-2024 sont fondées sur les données du Recensement du Canada de 2021 et de l'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2022.

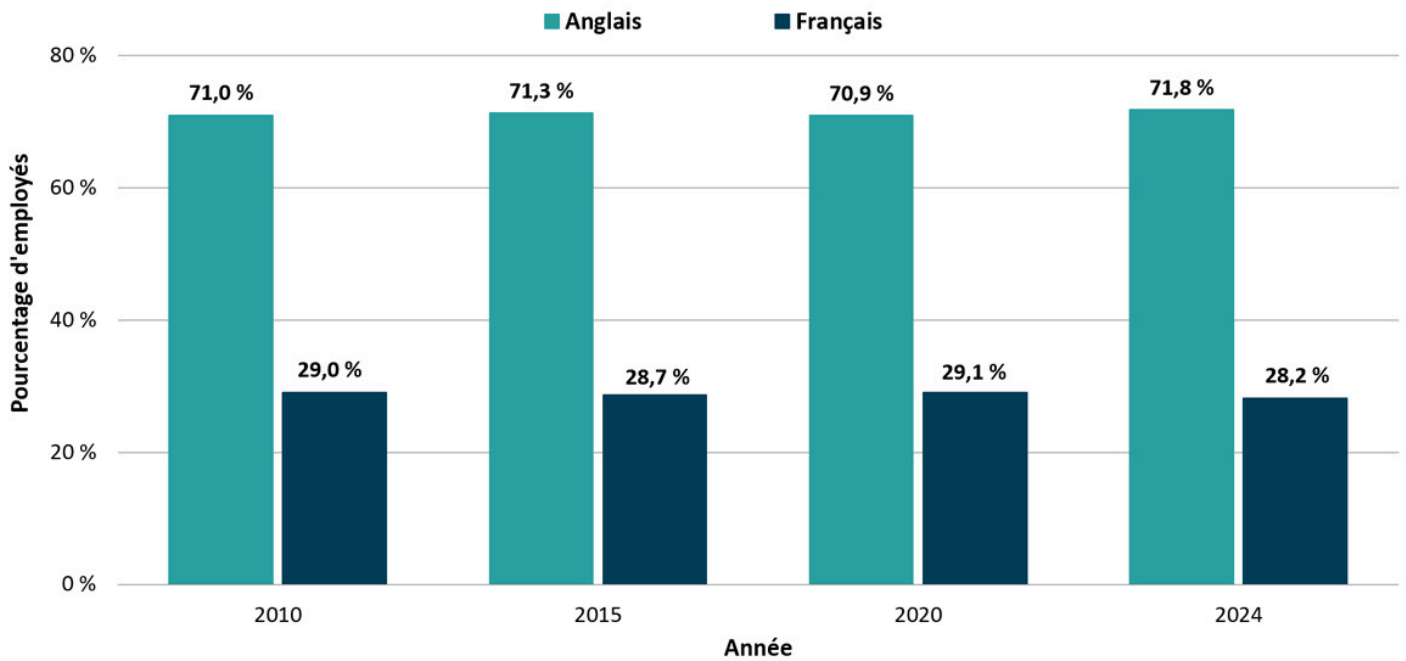
Les estimations de la DPA comprennent les citoyens canadiens et, à partir de 2022, les résidents permanents.

Les estimations de la DPA sont fondées sur les professions de la population active canadienne qui correspondent aux professions de l'administration publique centrale au 31 mars de chaque exercice (à l'exception de la DPA pour l'exercice 2019-2020 et 2020-2021, qui sont fondées sur la population de mars 2019).

## **Première langue officielle**

Comme l'illustre le graphique 5, la répartition des fonctionnaires fédéraux selon la première langue officielle est constante au fil des années. En 2024, la première langue officielle était l'anglais pour 71,8 % des fonctionnaires fédéraux, tandis que c'était le français pour 28,2 % d'entre eux.

### **Graphique 5 : Première langue officielle des fonctionnaires fédéraux en 2010, 2015, 2020 et 2024**



### ► Graphique 5 - version textuelle

**Source :** Bureau du dirigeant principal des ressources humaines du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

#### Notes techniques

Population : Comprend tous les employés actifs, peu importe leur type d'emploi, à l'exception des employés en congé sans solde.

Les renseignements fournis ne comprennent pas les employés dont la première langue officielle n'est pas connue et sont fondés sur des données en date du 31 mars.

## Âge des fonctionnaires fédéraux

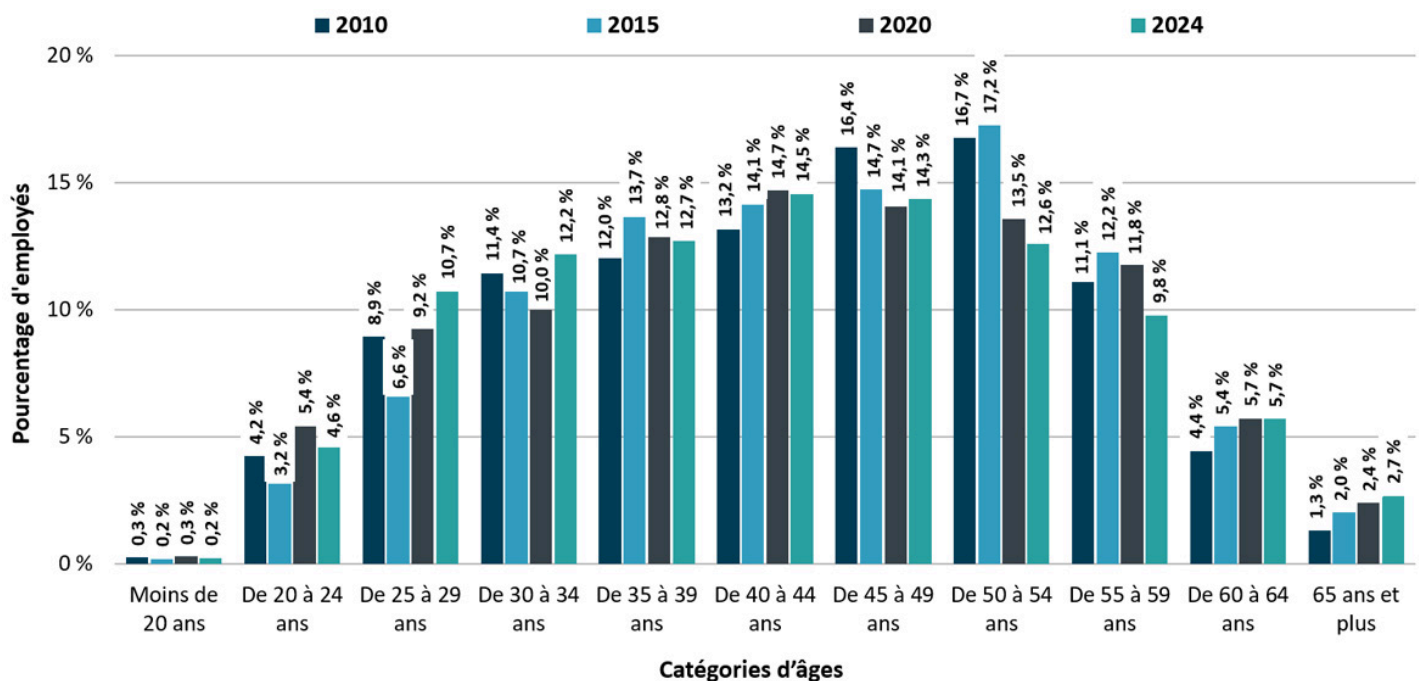
Le graphique 6 montre la répartition des fonctionnaires fédéraux en 2010, 2015, 2020 et 2024 selon le groupe d'âge. De 2010 à 2024, la répartition a légèrement changé de la façon suivante :

- une réduction de la proportion des employés des groupes d'âge de moins 20 ans et de 45 à 59 ans;

- une hausse de la proportion des employés des groupes d'âges de 20 à 44 ans et de 60 ans et plus.

L'âge moyen des fonctionnaires fédéraux a légèrement augmenté entre 2010 et 2015 (passant de 43,9 ans en 2010 à 45,0 ans en 2015) et a ensuite diminué entre 2015 et 2024, passant de 45,0 ans en 2015 à 43,4 ans en 2024.

**Graphique 6 : Fonctionnaires fédéraux selon la catégorie d'âge en 2010, 2015, 2020 et 2024**



► Graphique 6 - version textuelle

**Source :** Bureau du dirigeant principal des ressources humaines du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

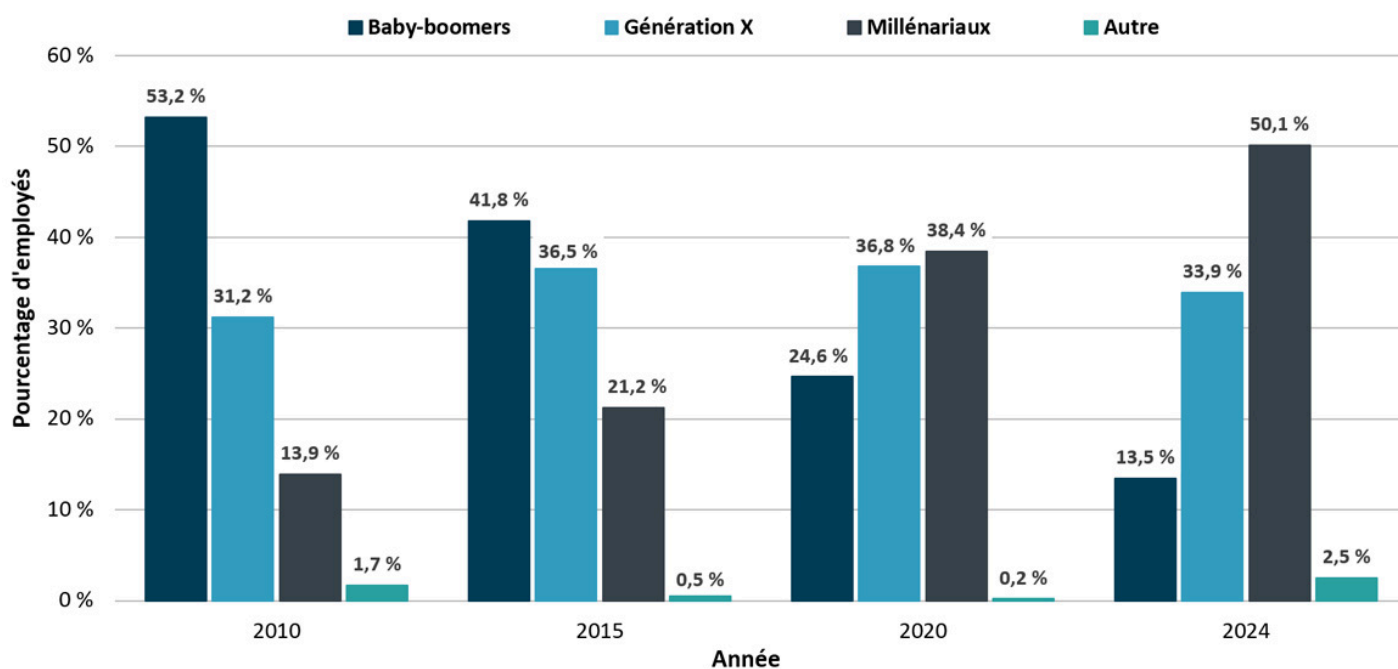
**Notes techniques**

Population : Comprend tous les employés actifs, peu importe leur type d'emploi, à l'exception des employés en congé sans solde.

Les renseignements fournis ne comprennent pas les employés dont l'âge n'est pas connu et sont fondés sur des données en date du 31 mars.

Le graphique 7 montre la répartition des fonctionnaires fédéraux selon la génération en 2010, 2015, 2020 et 2024. Jusqu'en 2015, les baby-boomers (personnes nées au cours de la période de 1946 à 1966) constituaient le groupe le plus important des fonctionnaires fédéraux. Toutefois, ils sont en train d'être remplacés par les membres de la génération X (personnes nées au cours de la période de 1967 à 1979) et les millénariaux (personnes nées au cours de la période de 1980 à 2000). Les millénariaux représentent maintenant le groupe le plus important de fonctionnaires (50,1 %), suivis de la génération X (33,9 %).

**Graphique 7 : Fonctionnaires fédéraux selon la génération en 2010, 2015, 2020 et 2024**



► Graphique 7 - version textuelle

**Source :** Bureau du dirigeant principal des ressources humaines du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

**Notes techniques**

Population : Comprend tous les employés actifs, peu importe leur type d'emploi, à l'exception des employés en congé sans solde.

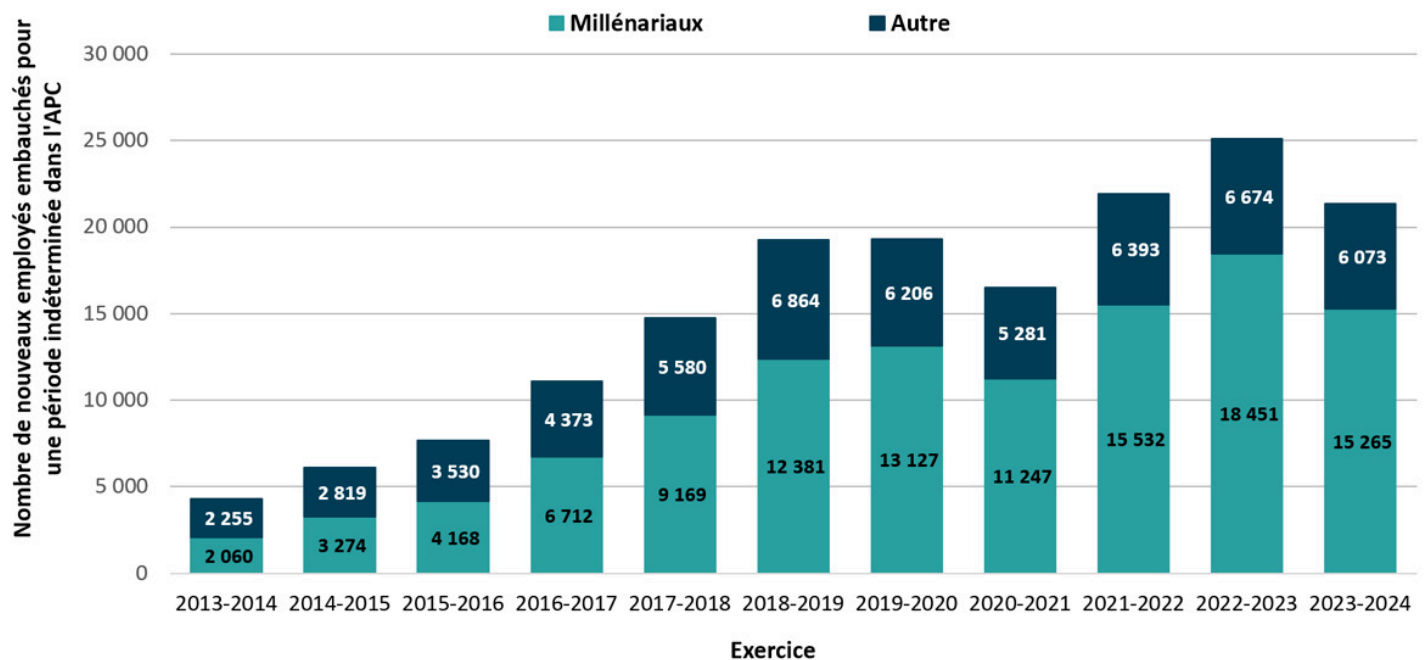
Les renseignements fournis ne comprennent pas les employés dont l'âge n'est pas connu et sont fondés sur des données en date du 31 mars.

La catégorie « Autre » comprend les employés qui font partie d'autres générations (c'est-à-dire la génération grandiose, la génération silencieuse et la génération Z).

## **Embauche dans l'administration publique centrale**

Le graphique 8 présente le nombre de nouveaux employés embauchés pour une période indéterminée dans l'administration publique centrale au fil des années. Ce nombre est en hausse depuis l'exercice 2013-2014. Il a connu une baisse au cours de l'exercice 2020-2021, mais il a de nouveau augmenté au cours des deux exercices suivants avant de diminuer à nouveau au cours de l'exercice 2023-2024. Le nombre de nouveaux employés embauchés pour une période indéterminée dans l'administration publique centrale a diminué de 15,1 %, passant de 25 125 au cours de l'exercice 2022-2023 à 21 338 au cours de l'exercice 2023-2024.

### **Graphique 8 : Nouveaux employés embauchés pour une période indéterminée dans l'administration publique centrale (APC) de l'exercice 2013-2014 à l'exercice 2023-2024**



## ► Graphique 8 - version textuelle

**Source :** Bureau du dirigeant principal des ressources humaines du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

### Notes techniques

Population : Comprend seulement les nouveaux employés embauchés pour une période indéterminée dans l'administration publique centrale.

Les renseignements sur les générations sont fondés sur l'âge des employés au moment de leur embauche.

La catégorie « Autre » comprend les employés qui sont nés dans toutes les générations (c'est-à-dire la génération grandiose, la génération silencieuse, les baby-boomers, la génération X et la génération Z) à l'exception des millénariaux. La catégorie « Autre » comprend également les employés dont l'âge n'est pas connu.

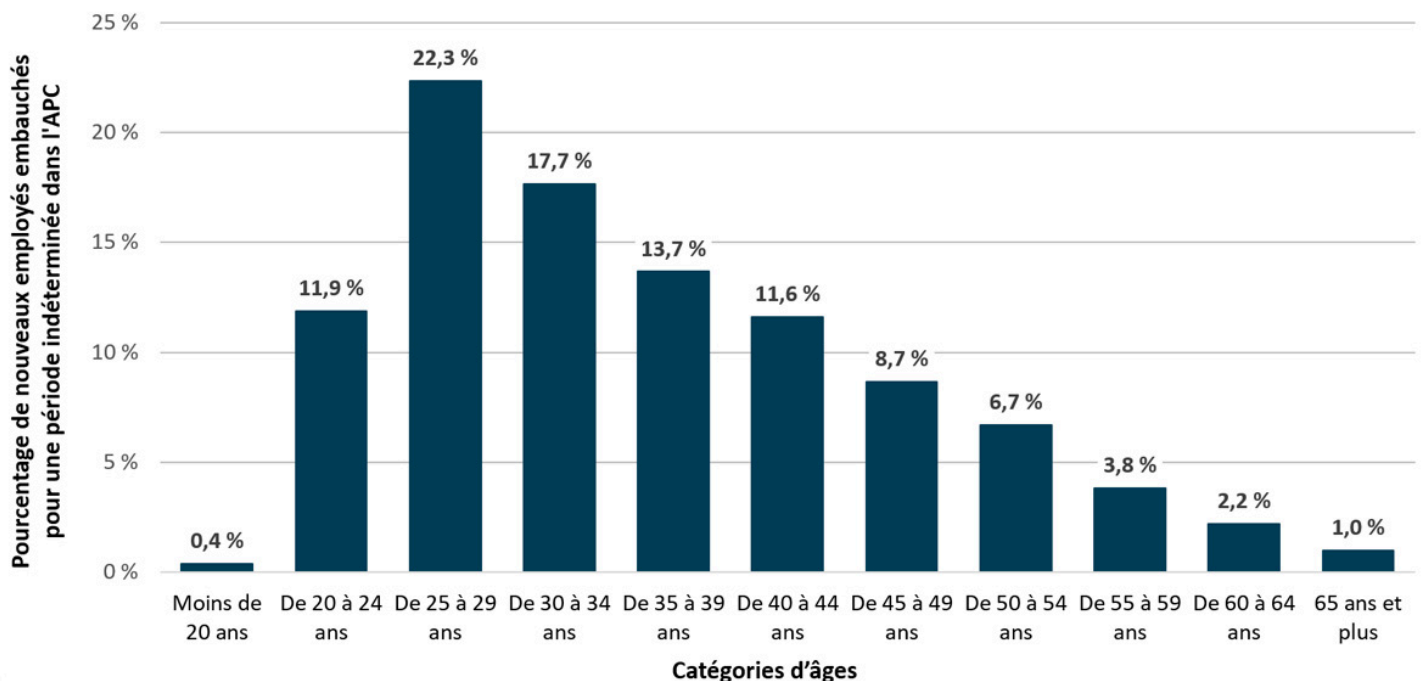
L'embauche de nouveaux employés pour une période indéterminée joue un rôle important pour accroître la diversité au sein de la fonction publique et contribuer à préparer la relève. Durant l'exercice 2023-2024, plus de 70 % des nouveaux employés embauchés pour une période indéterminée

étaient des millénariaux. Toutefois, le pourcentage de ces derniers a diminué, passant de 73,4 % au cours de l'exercice 2022-2023 à 71,5 % au cours de l'exercice 2023-2024. Au cours de la même période :

- le pourcentage de nouveaux employés embauchés pour une période indéterminée qui appartenait à la génération des baby-boomers a augmenté, passant de 4,7 % à 5,4 %;
- le pourcentage de nouveaux employés embauchés appartenant à la génération X a diminué, passant de 20,7 % à 19,5 %. <sup>11</sup>

Le graphique 9 illustre la répartition selon l'âge des nouveaux employés embauchés pour une période indéterminée dans l'administration publique centrale. L'âge médian était de 34,3 ans.

**Graphique 9 : Nouveaux employés embauchés pour une période indéterminée dans l'administration publique centrale (APC) selon l'âge durant l'exercice 2023-2024**



► Graphique 9 - version textuelle

**Source :** Bureau du dirigeant principal des ressources humaines du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

## Notes techniques

Population : Comprend seulement les nouveaux employés embauchés pour une période indéterminée dans l'administration publique centrale.

Les renseignements fournis ne comprennent pas les employés dont l'âge n'est pas connu.

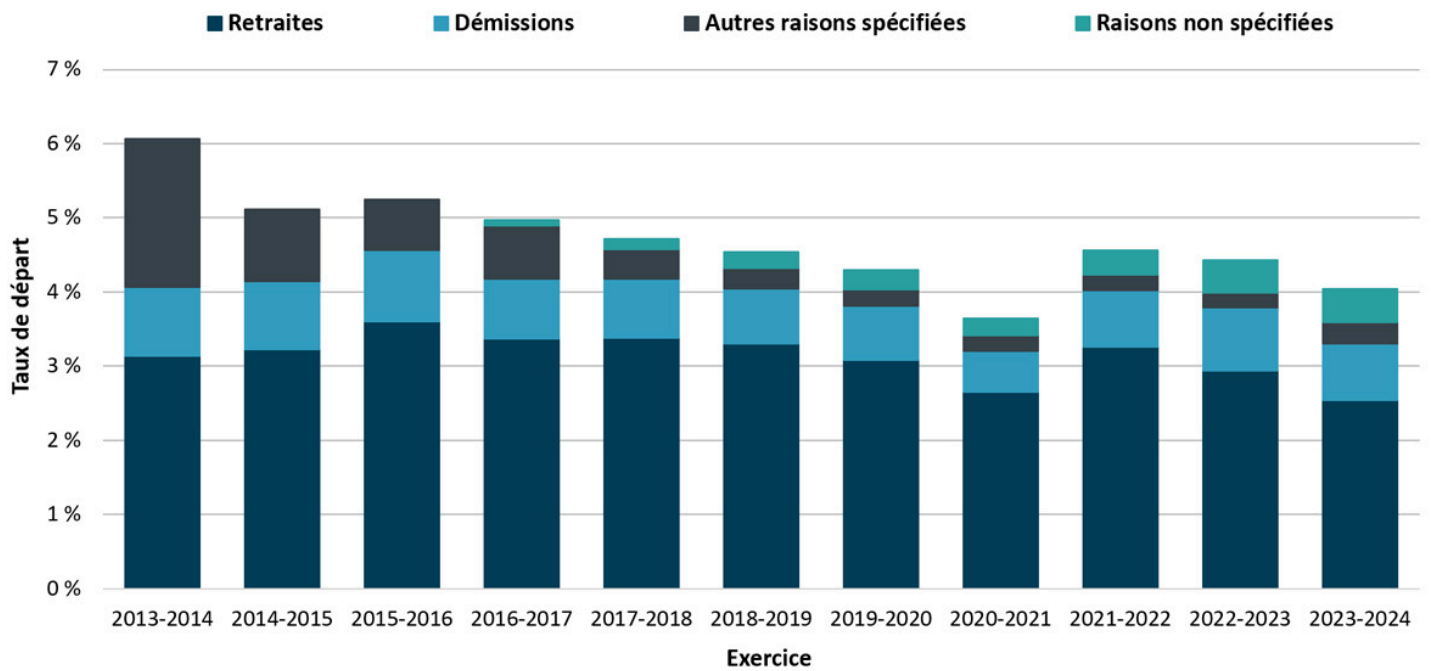
## Départs de la fonction publique fédérale

Les départs à la retraite ont représenté 62,8 % des départs, tandis que les démissions en ont représenté 18,8 % pour l'exercice 2023-2024.

Depuis l'exercice 2013-2014, marqué par un nombre élevé de départs de la fonction publique fédérale en raison de réductions budgétaires, il y a eu une diminution constante des départs jusqu'à l'exercice 2020-2021. Entre l'exercice 2020-2021 et l'exercice 2022-2023, le nombre de départs a augmenté. Toutefois, entre les deux derniers exercices financiers, ce nombre a diminué de 3,9 %.

Comme le montre le graphique 10, au cours de l'exercice 2023-2024, les taux de départ à la retraite, de démissions et d'autres causes de départ spécifiées et non spécifiées étaient de 2,5 %, 0,8 %, 0,3 % et 0,5 %, respectivement, dans la fonction publique fédérale. Le taux global des départs dans la fonction publique fédérale était de 4,0 %.

### **Graphique 10 : Taux de départ de la fonction publique fédérale de l'exercice 2013-2014 à l'exercice 2023-2024**



► Graphique 10 - version textuelle

**Source :** Bureau du dirigeant principal des ressources humaines du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

**Notes techniques**

Population : Fonctionnaires fédéraux nommés pour une période indéterminée, y compris les employés qui ont quitté la fonction publique (départs à la retraite, démissions et départs pour d’autres raisons spécifiées et non spécifiées), actifs ou en congé sans solde.

Les « Autres raisons spécifiées » de départ s’appliquent aux départs autres que les départs à la retraite, les démissions et les départs pour lesquels aucun motif n’a été fourni.

Les « Raisons non spécifiées » de départ s’appliquent aux départs pour lesquels aucun motif de départ n’a été fourni.

Les chiffres et les taux de départs à partir de l’exercice 2016-2017 sont susceptibles d’être modifiés.

## Effectif dont le travail est axé sur le savoir dans l'administration publique centrale

En 1990, l'effectif de la fonction publique était composé principalement d'employés de bureau et de travailleurs opérationnels. Depuis, les employés effectuant un travail plus axé sur le savoir forment une part toujours croissante des employés au sein de l'administration publique centrale. Ce groupe d'employés est hautement qualifié et tire son expertise d'une combinaison d'études, de formation et d'expérience. La transformation du travail découle des éléments suivants :

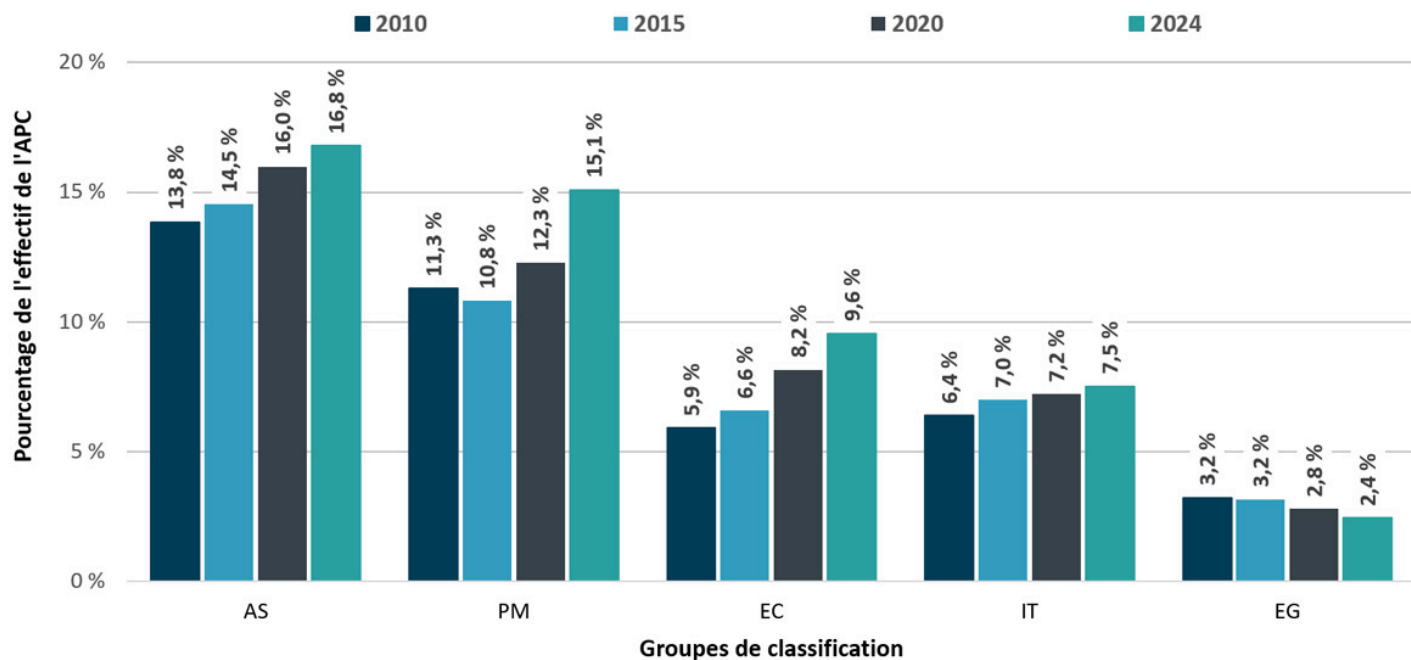
- un environnement de plus en plus exigeant;
- de nouveaux défis à relever;
- des avancées technologiques survenues depuis 2000.

Comme l'illustre le graphique 11, les cinq plus grands groupes de classification dont le travail est axé sur le savoir dans l'administration publique centrale sont :

- Services administratifs (AS);
- Administration des programmes (PM);
- Économique et services de sciences sociales (EC);
- Technologie de l'information (IT) <sup>12</sup>;
- Soutien technologique et scientifique (EG).

En 2024, ces groupes de classification représentaient 51,4 % de l'effectif de l'administration publique centrale et, en 2010, ils n'en représentaient que 40,7 %.

**Graphique 11 : Les cinq plus grands groupes de classification dont le travail est axé sur le savoir dans l'administration publique centrale (APC) en 2010, 2015, 2020 et 2024 par rapport à l'effectif de l'APC**



### ► Graphique 11 - version textuelle

**Source :** Bureau du dirigeant principal des ressources humaines du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

#### Notes techniques

Population : Comprend tous les employés actifs, peu importe leur type d'emploi, à l'exception des employés en congé sans solde, en fonction des classifications effective de l'emploi (les nominations intérimaires sont incluses).

Les renseignements fournis sont fondés sur des données en date du 31 mars.

Le 22 juin 2009, les groupes de classification Économique, sociologie et statistique (ES) et Soutien des sciences sociales (SI) ont été regroupés pour former le groupe de classification Économique et services de sciences sociales (EC).

Le groupe Systèmes d'ordinateurs (CS) est devenu un nouveau groupe de classification appelé Technologie de l'information (IT).

# Partie 2 : Personnel de la direction

► Dans cette section

Cette section présente les données démographiques concernant le personnel de la direction <sup>13</sup> de la fonction publique fédérale.

D'une manière générale, les sous-ministres adjoints (niveaux EX-04 et EX-05) remplissent des fonctions de haut dirigeant en fournissant une orientation stratégique et une surveillance. Les directeurs, les directeurs exécutifs et les directeurs généraux (niveaux EX-01 à EX-03) exercent des fonctions de cadre supérieur, y compris la gestion des employés.

## Taille de l'effectif du personnel de la direction

En date du 31 mars 2024, il y avait 9 155 membres du personnel de la direction dans la fonction publique fédérale :

- près de la moitié (50,2 %) d'entre eux étaient des employés de groupe et de niveau EX-01;
- seulement 6,1 % d'entre eux étaient des employés de groupe et de niveau EX-04 ou EX-05.

Au 31 mars 2024, le personnel de la direction représentait 2,5 % de la fonction publique fédérale. Depuis 2010, ils en représentent environ 2,5 %.

Entre 2010 et 2024, la taille de l'effectif de la fonction publique fédérale s'est accrue de 30,0 %, alors que le nombre de membres du personnel de la direction a augmenté de 35,2 % au cours de la même période.

# Diversité du personnel de la direction

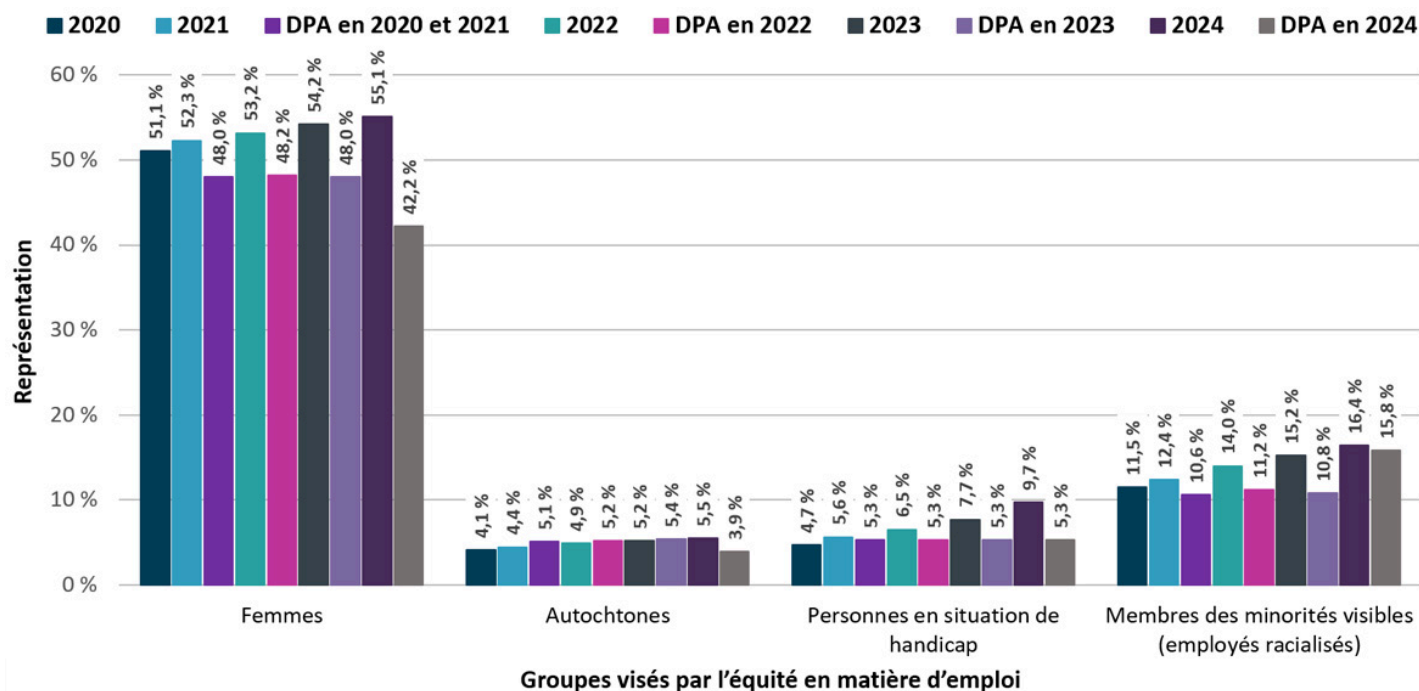
## Groupes visés par l'équité en matière d'emploi parmi le personnel de la direction de l'administration publique centrale

Le graphique 12 illustre les niveaux de représentation du groupe de la direction dans l'administration publique centrale pour les quatre groupes visés par l'équité en matière d'emploi de 2020 à 2024.

En 2024, les niveaux de représentation des femmes, des Autochtones, des personnes en situation de handicap et des membres de minorités visibles dans la catégorie du groupe de la direction de l'administration publique centrale ont dépassé leur disponibilité respective au sein de la population active.

Par rapport à 2023, les niveaux de représentation des quatre groupes désignés dans le groupe de la direction ont augmenté.

**Graphique 12 : Représentation des groupes visés par l'équité en matière d'emploi parmi les membres du personnel de la direction dans l'administration publique centrale (APC) de 2020 à 2024, et les estimations de leur disponibilité au sein de la population active (DPA)**



## ► Graphique 12 - version textuelle

**Source :** Système de paye du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada en date du 31 mars de chaque année donnée et Banque de données sur l'équité en matière d'emploi (BDEE) du Secrétariat du Conseil du Trésor

**Population :** Comprend les employés nommés pour une période indéterminée, les employés nommés pour une période déterminée de trois mois ou plus et les employés saisonniers des organisations qui relèvent de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, annexes I et IV (administration publique centrale). Sont exclus de cette information : les employés en congé sans solde, les employés nommés pour une période déterminée de moins de trois mois, les étudiants et les employés occasionnels, les personnes nommées par le gouverneur en conseil, le personnel exonéré des ministres, les juges fédéraux et les sous-ministres.

Les données de ce tableau concernent les employés identifiés aux fins de l'équité en matière d'emploi dans les règlements de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*.

### Notes techniques

La représentation interne des Autochtones, des personnes en situation de handicap et des membres des minorités visibles est fondée sur les personnes qui ont volontairement choisi de s'identifier à l'un des groupes respectifs visés par

l'équité en matière d'emploi. La représentation en fonction du sexe est fondée sur les données fournies par le système de paye.

Les membres du groupe Gestion de droit (LC) font partie du groupe de la direction depuis l'exercice 2011-2012.

Les estimations de la DPA pour les années 2020, 2021, 2022 et 2023 sont fondées sur les données du Recensement du Canada de 2016 et de l'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2017. Les estimations de la DPA pour l'année 2024 sont fondées sur les données du Recensement du Canada de 2021 et de l'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2022.

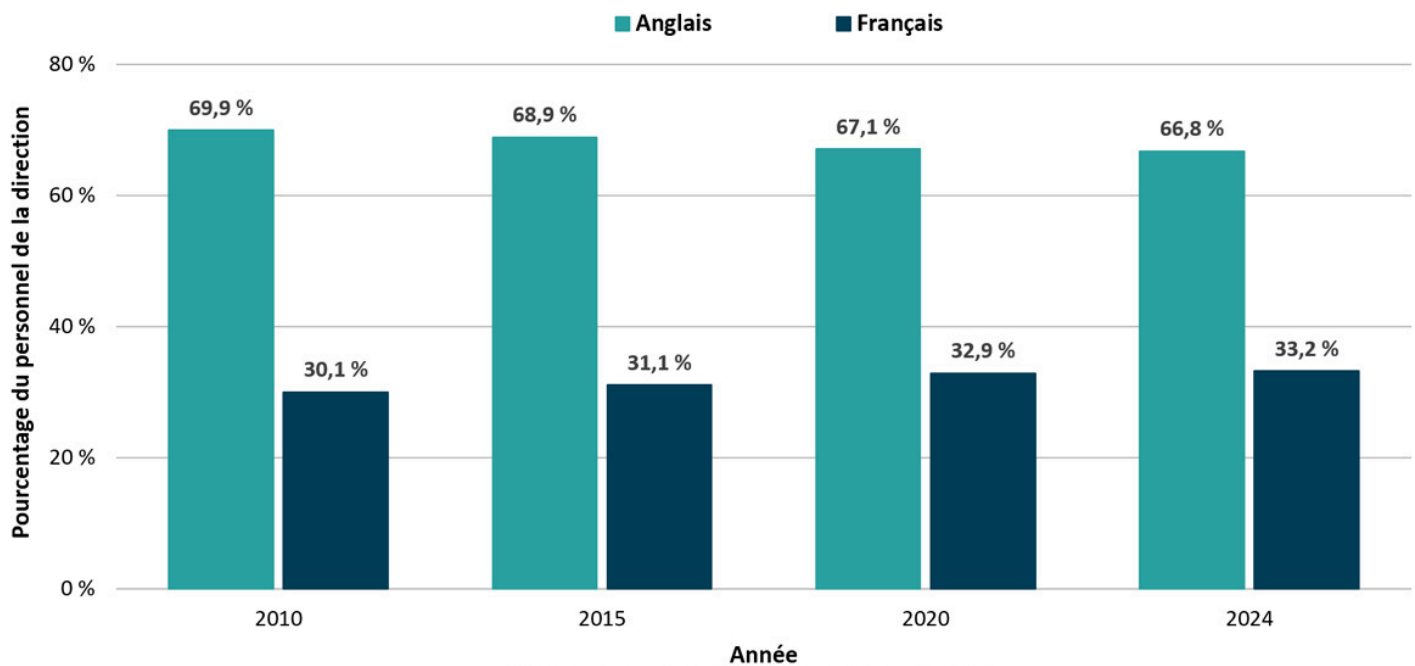
Les estimations de la DPA comprennent les citoyens canadiens et, à partir de 2022, les résidents permanents.

Les estimations de la DPA sont fondées sur les professions de la population active canadienne qui correspondent aux professions de l'administration publique centrale au 31 mars de chaque année (à l'exception de mars 2020 et mars 2021 qui sont fondées sur la population de mars 2019).

## Première langue officielle du personnel de la direction

Comme le montre le graphique 13, de 2010 à 2024, le pourcentage du personnel de la direction dans la fonction publique fédérale qui a indiqué que le français était sa première langue officielle a augmenté en passant de 30,1 % à 33,2 %. Cette tendance n'a pas été observée pour l'ensemble de la fonction publique fédérale pendant la même période. Le pourcentage de fonctionnaires fédéraux qui ont indiqué que le français était leur première langue officielle a légèrement diminué, passant de 29,0 % en 2010 à 28,2 % en 2024.

### **Graphique 13 : Personnel de la direction de la fonction publique fédérale selon la première langue officielle en 2010, 2015, 2020 et 2024**



### ► Graphique 13 - version textuelle

**Source :** Bureau du dirigeant principal des ressources humaines du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

#### Notes techniques

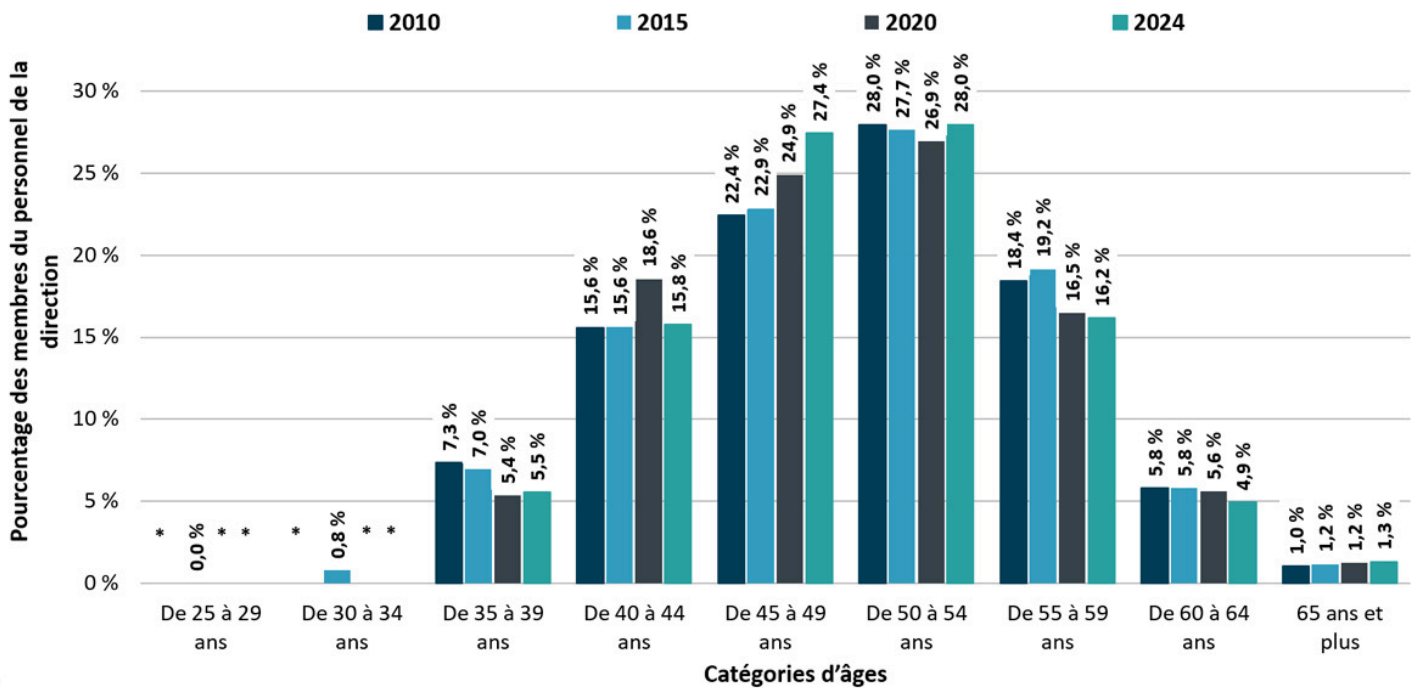
Population : Comprend tous les membres de la direction de la fonction publique fédérale, c'est-à-dire les membres de la direction de l'administration publique centrale et le personnel de niveau équivalent des organismes distincts (comme les groupes de classification Groupe de la direction [EX] et Groupe de gestion [MG]), peu importe le type d'emploi (personnel nommé pour une période indéterminée et déterminée et occasionnel). Ne comprend pas les membres du personnel de la direction en congé sans solde ou ceux pour lesquels aucune information n'est disponible concernant la première langue officielle.

Les renseignements fournis sont fondés sur des données en date du 31 mars.

## Âge du personnel de la direction dans la fonction publique fédérale

Le graphique 14 montre la répartition selon l'âge des membres du personnel de la direction de la fonction publique fédérale en 2010, 2015, 2020 et 2024. Le pourcentage du personnel de la direction âgé de 40 à 49 ans et de 65 ans et plus a augmenté entre 2010 et 2024, alors que le pourcentage du personnel de la direction âgé de 35 à 39 ans et de 55 à 64 ans a diminué. Le pourcentage du personnel de la direction âgé de 50 à 54 ans est le même en 2010 et en 2024.

**Graphique 14 : Pourcentage des membres du personnel de la direction de la fonction publique fédérale selon la catégorie d'âge en 2010, 2015, 2020 et 2024**



\* Les petits nombres ont été supprimés (de 1 à 5). De plus, afin d'éviter une divulgation par recoupement, d'autres points de données peuvent également avoir été supprimés.

► Graphique 14 - version textuelle

**Source :** Bureau du dirigeant principal des ressources humaines du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

**Notes techniques**

Population : Comprend tous les membres de la direction de la fonction publique fédérale, c'est-à-dire les membres de la direction de l'administration publique centrale et le personnel de niveau équivalent des organismes distincts (comme les

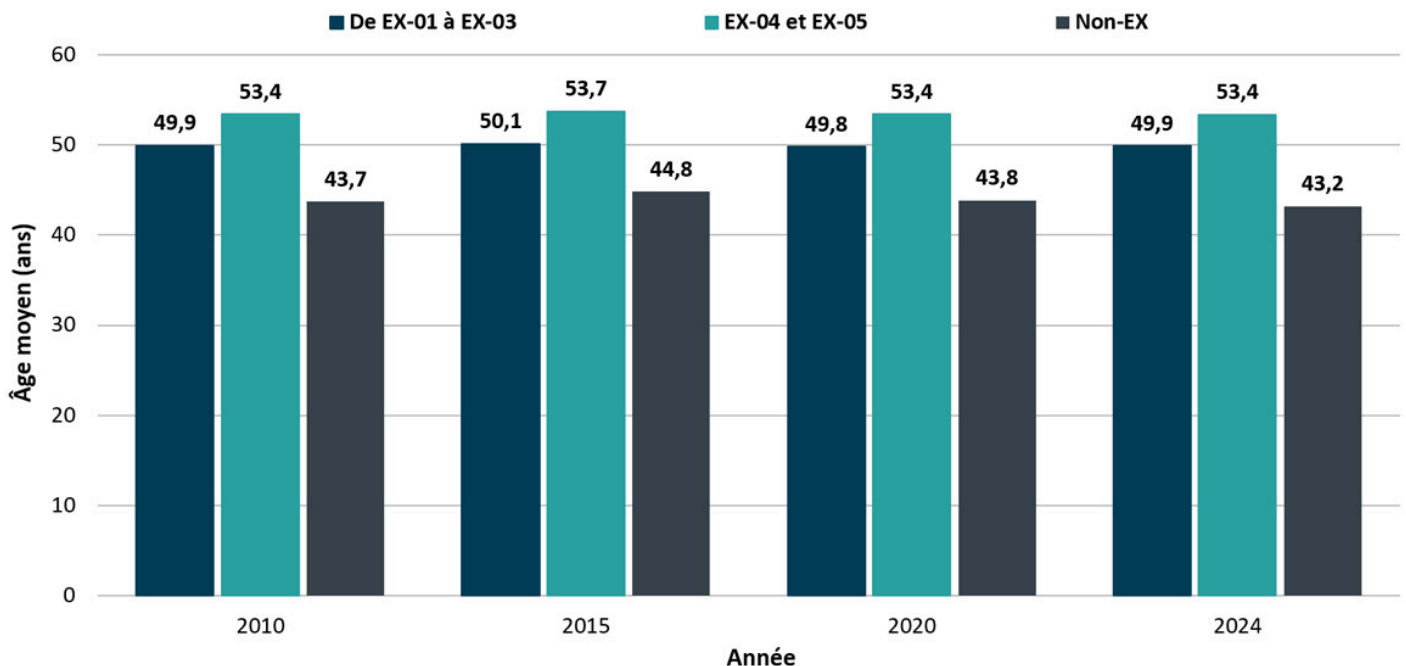
groupes de classification Groupe de la direction [EX] et Groupe de gestion [MG]), peu importe le type d'emploi (personnel nommé pour une période indéterminée et déterminée et occasionnel). Ne comprend pas les membres du personnel de la direction en congé sans solde.

Les renseignements fournis ne comprennent pas les employés dont l'âge n'est pas connu et sont fondés sur des données en date du 31 mars.

Voici ce qu'indique le graphique 15 pour les années 2010 à 2024 :

- l'âge moyen des cadres subalternes aux niveaux EX-01 à EX-03 dans la fonction publique fédérale est resté stable, soit à environ 50 ans;
- l'âge moyen des cadres supérieurs aux niveaux EX-04 à EX-05 est resté compris entre 53 et 54 ans;
- l'âge moyen des non-cadres est resté entre 43 et 45 ans.

**Graphique 15 : Âge moyen des cadres subalternes et cadres supérieurs et des non-cadres en 2010, 2015, 2020 et 2024**



► Graphique 15 - version textuelle

**Source :** Bureau du dirigeant principal des ressources humaines du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

## Notes techniques

Population : Comprend tous les membres de la direction de la fonction publique fédérale, c'est-à-dire les membres de la direction de l'administration publique centrale et le personnel de niveau équivalent des organismes distincts (comme les groupes de classification Groupe de la direction [EX] et Groupe de gestion [MG]), peu importe le type d'emploi (personnel nommé pour une période indéterminée et déterminée et occasionnel). Ne comprend pas les membres du personnel de la direction en congé sans solde.

Les renseignements fournis ne comprennent pas les employés dont l'âge n'est pas connu et sont fondés sur des données en date du 31 mars.

---

## Notes de bas de page

- 1 Comprend les personnes travaillant à l'extérieur du Canada et celles dont le lieu de travail est inconnu.
- 2 Ne comprend pas les employées dont le sexe n'est pas connu.
- 3 Ne comprend pas les employés dont la première langue officielle n'est pas connue.
- 4 Ne comprend pas les employés dont l'âge n'est pas connu.
- 5 Statistique Canada (Tableau 17-10-0009-01 Estimations de la population, trimestrielles). Chiffres fondés sur les données en date du 1<sup>er</sup> avril de chaque année.
- 6 Bureau du dirigeant principal des ressources humaines, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Chiffres fondés sur les données du système de paye à la fin du mois de mars de chaque année.

- 7 Le PIB réel en dollars enchaînés de 2017 provient de Statistique Canada (Tableau 36-10-010-01 : Produit intérieur brut, en termes de dépenses, Canada, trimestriel). Chiffre fondé sur les données en date du 1<sup>er</sup> avril de chaque année.
- 8 Les données des dépenses réelles consacrées aux programmes sont tirées des tableaux de référence financiers du ministère des Finances du Canada et ont été ajustées à l'aide des indices de prix du marché du PIB de Statistique Canada en dollars enchaînés de 2017 (Tableau 36-10-0106-01 : Produit intérieur brut, indices de prix trimestriels).
- 9 Les estimations de la DPA sont les points de référence utilisés pour l'équité en matière d'emploi pour l'administration publique centrale et comprennent les citoyens canadiens et, à partir de 2022, les résidents permanents dont les professions au sein de la population active canadienne correspondent à celles de l'administration publique centrale.
- 10 La DPA des personnes en situation de handicap a augmenté considérablement entre le Recensement de 2011 et celui de 2016 et les itérations de 2012 et de 2017 de l'Enquête canadienne sur l'incapacité. Cette augmentation s'explique par le fait que la définition du terme « personne en situation de handicap » a été élargie dans le cadre de l'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2017 pour tenir compte des handicaps liés à la douleur et à la santé mentale. La représentation actuelle au titre de l'équité en matière d'emploi dans la fonction publique n'est pas fondée sur la même définition élargie.
- 11 Les baby-boomers sont nés au cours de la période de 1946 à 1966, la génération X, de 1967 à 1979, et les millénariaux, de 1980 à 2000.

- 12 Le groupe Systèmes d'ordinateurs (CS) est devenu un nouveau groupe de classification appelé Technologie de l'information (IT).
- 13 Les équivalents du personnel de la direction dans les organismes distincts ont été ajustés en 2016 et, par conséquent, les années historiques ont été ajustées en fonction de ce regroupement et peuvent ne pas refléter les chiffres antérieurs fournis dans les Aperçus démographiques de la fonction publique du Canada et les rapports annuels du greffier du Conseil privé au premier ministre sur la fonction publique du Canada.
- 

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le président du Conseil du Trésor, 2024,  
ISSN : 2561-6846

Date de modification : 2025-07-16